



# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2026

Date de la convocation du Conseil municipal : 23 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 33

Nombre de conseillers votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le 28 Mars 2026 à 11 heures,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil en séance publique sous la présidence de **M. GATARD**, maire sortant, et de **M. LAMY**, nouveau maire.

## Étaient présents :

M. LAMY Michel, Mme FAUJANET Murielle, M. FERY Patrick, Mme Agathe CHAMPION-GUÉNAND, M. ROLQUIN Michel, Mme HAYES Catherine, M. NASSIF Ziad, Mme GASPARINI Julie, M. LE SOURNE Philippe, Mme VILLAR Dominique, M. BERNARDIN Hervé, Mme PROU Anne-Sophie, M. JESSIER Sébastien, Mme MEAUDRE Fanny, M. BONAFOS Pierre, Mme DUMAS Francine, M. CHEVILLARD Jérôme, Mme DURANDEAU Céline, M. VIOT Jean-Michel, Mme BOITARD Salia, M. MERGNAC Thierry, Mme Florence FONTANEAU, M. DUJARDIN Paul-Henri, Mme VOISIN Sophie, M. Anas AKRACHE, Mme ROLQUIN Justine, M. DURAND Yannick, Mme DUGUET Véronique, M. PRADET Cédric, M. AWONO Laurent, Mme Amandine CANCELÉ, Mme BERHOUET Florine, M. HARY Alexis.

## 1 – Installation du nouveau Conseil municipal

Christian GATARD Mesdames, Messieurs, bonjour. Nous allons procéder à l'installation du nouveau Conseil municipal, car ce pouvoir m'est dévolu en ma qualité de Maire sortant. Je vais d'abord procéder à l'appel des élus du Conseil Municipal. Chacun répondra présent pour ceux qui le sont aujourd'hui, bien entendu. L'ensemble des conseillers municipaux sont présents. Le quorum est très largement atteint. Le Conseil municipal est officiellement déclaré comme installé.

Avant de passer la présidence de la séance au doyen d'âge qui va se charger de procéder à l'élection du Maire et de désigner le ou la secrétaire de séance, je voulais vous adresser, Monsieur LAMY, mais également à la municipalité qui va être élue dans quelques instants, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil municipal, tous mes vœux les plus sincères de réussite. Puisque vous êtes à ma droite, je vais vous remettre symboliquement les clés de la commune.

J'appelle le doyen d'âge, Michel ROLQUIN, à venir me remplacer.

## 2 – Election du maire

Michel ROLQUIN Par habitude, on va désigner en tant que secrétaire, le plus jeune de l'assistance : Anas AKRACHE.

J'invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du maire en tant que Président de l'Assemblée. Il est rappelé à l'Assemblée qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu. Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Je propose que Mme Amandine CANCEL et M. Anas AKRACHE soient assesseurs.

Annonce les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 33
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 27.

Monsieur Michel LAMY est proclamé maire.

Michel ROLQUIN Chers amis, ce n'est pas sans une certaine émotion et fierté pour vous et pour moi de me retrouver devant vous ce matin. Je suis rentré pour la première fois dans cette salle en tant qu'élu comme le plus jeune conseiller. Je suis maintenant le doyen avec le privilège de l'âge. Je vous avoue que le chemin a été très long. Il fallait le bon candidat, le bon moment, mais là, les planètes étaient bien alignées.

Aujourd'hui, je savoure l'instant. C'est avec un grand plaisir non dissimulé que

l'honneur m'est donné d'installer notre nouveau maire, Michel LAMY, ainsi que son équipe qui présidera la mandature qui va débiter. Cette belle campagne que nous avons effectuée dans le respect des institutions démocratiques, d'une loyauté totale envers nos concurrents (mais néanmoins adversaires) manquant parfois de fair-play.

En ce qui concerne le nouveau groupe représentant l'opposition démocratique qui va découvrir une position qui, je le sais, est par nature inconfortable. Je pourrais cependant vous l'expliquer. Je vous assure que Michel LAMY sera à l'écoute de vos doléances et de vos propositions constructives. Soyez-en certain. Votre chemin sera long, mais rempli d'espoir.

Je cède maintenant la place à Michel LAMY qui, par son travail et sa bienveillance, a su fédérer une belle équipe compétente et motivée autour de lui.

M. le Maire

Mesdames et Messieurs les élus, chers amis, Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, nous entrons dans le mandat que les électeurs nous ont confié, avec un profond sens des responsabilités. Je veux d'abord remercier les Chambraisiennes et les Chambraisiens pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Cette confiance nous honore, mais surtout elle nous oblige. Elle nous oblige à être à la hauteur, à être utiles et à être exemplaires. Chambray-lès-Tours ouvre aujourd'hui un nouveau chapitre de son histoire.

Je souhaite également saluer et remercier Monsieur GATARD pour les années qu'il a consacrées à notre commune. J'aborde ce mandat avec fierté, mais aussi avec beaucoup d'humilité, conscient de l'exigence de la fonction de maire et de l'engagement qu'elle suppose chaque jour au service de tous. Cet engagement s'inscrit dans un parcours. Pendant dix années passées dans l'opposition, j'ai appris le fonctionnement de la collectivité. Ces derniers mois, au contact direct des habitants, j'ai surtout appris à mieux comprendre leurs attentes, leurs préoccupations et leurs espoirs.

Aujourd'hui, je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne. Je veux remercier mon équipe, une équipe engagée, soudée, qui a mené cette campagne avec sérieux, détermination et beaucoup de cœur. Je tiens à avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui ne siégeront pas aujourd'hui au conseil municipal. Je pense à Audrey GÉNOT, à Amastane GUIDDIR, à Valérie FICHELLE, à Jean-Pierre FRAISSE, à Cécile CLEMENT, à Romain HOTTIN, à Marjorie CULERIER et Tom FREMONDEAU. Un grand merci pour votre engagement. Rien de ce que nous avons construit n'aurait été possible sans vous.

Je salue également les élus d'opposition. La campagne est désormais dernière nous. Le débat continuera, et c'est sain, mais il devra toujours se faire dans le respect et dans l'intérêt de notre commune. Je serai attentif à ce que chacun puisse exercer pleinement son rôle.

Je veux aussi adresser mes remerciements aux agents municipaux. Leur engagement quotidien au service des habitants est essentiel au bon fonctionnement de notre ville. Être maire, ce n'est pas seulement présider un

conseil, c'est assumer une responsabilité permanente envers chaque habitant sans distinction. Je serai un maire de proximité, présent, accessible et à l'écoute. Un maire guidé par le bon sens, par l'intérêt général et par le respect de la parole donnée.

Notre cap est clair : nous voulons une ville sûre et agréable à vivre, une ville qui prend soin de tous, une ville attractive et tournée vers l'avenir. Nous aurons à répondre aux attentes concrètes des habitants tout en préparant l'avenir avec sérieux et responsabilité. Mais je le dis avec conviction, rien ne se fera sans vous. Sans vous mes collègues, sans les agents de la commune, sans les Chambraisiennes et Chambraisiens, et j'ajouterai sans mon épouse et mes enfants.

Mesdames, Messieurs, au-delà de nos différences, nous avons une responsabilité commune : c'est servir Chambray-lès-Tours. Cette responsabilité, je l'assumerai pleinement, avec exigence, humilité et détermination. Vive Chambray-lès-Tours, vive la République. Je vous remercie.

### 3 – Détermination du nombre des adjoints au maire

M. le Maire

On va passer à la détermination du nombre des adjoints.

Conformément à l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que celui-ci puisse excéder 30 % de son effectif, soit neuf adjoints maximum.

Les articles L2122-4 et L2122-7-2 précisent que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. Les maires adjoints élus sont installés immédiatement dans leurs fonctions.

Je vous propose neuf adjoints. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Je vous remercie.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

### 4 – Élection des adjoints au maire

M. le Maire

Propose, afin de procéder à l'élection, la liste d'adjoints suivante, en l'absence d'autres listes :

- ♦ 1<sup>ère</sup> adjoint : Patrick FERY
- ♦ 2<sup>ème</sup> adjointe : Muriel FAUJANET

- ♦ 3<sup>ème</sup> adjoint : Michel ROLQUIN
- ♦ 4<sup>ème</sup> adjointe : Agathe CHAMPION-GUÉNAND
- ♦ 5<sup>ème</sup> adjoint : Ziad NASSIF
- ♦ 6<sup>ème</sup> adjointe : Catherine HAYES
- ♦ 7<sup>ème</sup> adjoint : Philippe LE SOURNE
- ♦ 8<sup>ème</sup> adjointe : Julie GASPARINI
- ♦ 9<sup>ème</sup> adjoint : Hervé BERNARDIN

Invite les conseillers à voter et, après dépouillement, proclame les résultats :

- Nombre de votants : 33
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 27

Sont donc élus à la majorité absolue les adjoints de la liste de M. FERY.

M. le Maire

Invite les adjoints à le rejoindre et précise leurs délégations :

- Patrick FERY, qui sera premier adjoint, adjoint aux finances, à l'administration générale, aux ressources humaines et affaires économiques.
- Muriel FAUJANET, deuxième adjointe, adjointe à l'enfance, à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse.
- Michel ROLQUIN, troisième adjoint, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement.
- Agathe CHAMPION-GUÉNAND, quatrième adjointe, adjointe à la culture, au patrimoine, aux événements associatifs et jumelages.
- Ziad NASSIF, cinquième adjoint, adjoint à la santé, à l'autonomie, à l'inclusion et à la participation citoyenne.
- Catherine HAYES, sixième adjointe, adjointe à la solidarité, au senior et au logement.
- Philippe LE SOURNE, septième adjoint, adjoint à la voirie, aux mobilités et au cadre de vie.
- Julie GASPARINI, huitième adjointe, adjointe au sport et à la vie sportive.
- Hervé BERNARDIN, neuvième adjoint, adjoint aux bâtiments communaux et au patrimoine bâti.

Bravo. Merci, mes chers collègues.

#### 5 – Approbation du compte rendu du 11 décembre 2025

M. le Maire

Là, on fait quelque chose d'un peu particulier. C'est ce qu'on appelle l'approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 décembre 2025. C'est un peu particulier, puisque beaucoup n'étaient pas présents, mais cela fait partie des obligations.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Je vous remercie.

**Adopté à l'unanimité**

**6 – Lecture de la Charte de l' élu local**

M. le Maire Lit ensuite la charte de l' élu local conformément à l'article L1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales.

Laisse la parole à Madame BERHOUET à sa demande.

Mme BERHOUET Merci, Monsieur le Maire. Je vous souhaite tout simplement, au nom du groupe d'opposition, toutes nos félicitations pour votre élection, puis un plein succès à vous et à votre équipe. Je veux également saluer Christian GATARD pour les 25 années qu'il a consacrées à notre commune, avec un engagement profond au service de nos habitants. Merci beaucoup Christian.

Monsieur le Maire, vous venez de confier des délégations à certains élus. Je formule un vœu tout simple : « Que chacun, au sein de cette nouvelle équipe, puisse pleinement trouver sa place, exercer ses missions avec la confiance nécessaire et que le travail collectif soit vraiment une réalité vécue, et non une simple intention. »

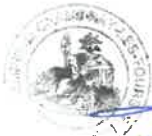

Pour notre part, en tant que groupe d'opposition, nous prendrons toute notre place au sein de cette assemblée avec sérieux, avec exigence et avec cette volonté constante de contribuer utilement au débat public. Parce que vous le savez, une commune ne se résume jamais à une seule voix, mais à la diversité de celles et ceux qui la font vivre. Merci beaucoup pour votre écoute.

M. le Maire Merci beaucoup. Pendant qu'on signe les PV d'élections, je remercie toutes les personnes qui sont venues aujourd'hui pour assister à ce conseil municipal. Il y en aura d'autres. N'hésitez pas à venir aussi nombreux. Merci infiniment d'être présent. C'est un moment très particulier, en effet, parce qu'il y a eu un changement de maire. Mais en tout cas, un grand merci pour votre présence nombreuse. Puis, j'ai envie que, nous tous, nous vous applaudissions. Merci.

Le conseil municipal d'aujourd'hui est clos. Le prochain conseil municipal se tiendra le 8 avril à 20 heures, avec le débat d'orientation budgétaire. Ce sera évidemment annoncé dans la presse. Merci à vous. Mes chers élus, ne partez pas trop vite, parce qu'on va faire une photo à l'extérieur. On a besoin de tout le monde.

Fin du Conseil à 11 heure 45.

**Le Secrétaire,**

 **Le Maire,**  
  
**Michel LAMY**